

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 NOVEMBRE 2023

Présents :

- Pour la commune
MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, ROBETTE Benjamin, LESEULTRE Yasmine, HURBAIN Clara, Echevins ;
HOUZE M., HILALI N., DELCROIX M., URBAIN M., LEGRAIN P., VICO A., GERARD P., SCHIETSE F., VINCKIER P., WACQUIER M-P, HURBAIN C., CHEVALIS A.,
LECLERCQ R.,
BUSEYNE S., Conseillers communaux
Et BAUDUIN Nathalie, Directrice Générale

Excusés : DESEVEAUX C, LEGRAIN P.

Absente : CHEVALIS A

- Pour le CPAS
MM. HOUZE Marc, Président CPAS
BUSEYNE S., DECARPENTRIE D., DONNEZ A-T, KENNIS C., WATTIEAUX M, . Conseillers du CPAS
Et ROUSE A., Directrice Générale

Excusés ;; LEFEBVRE F ; VAN DURMEN S., COPPEZ A.,

Ordre du jour :

1. Service citoyen - Rencontre avec la déléguée du service citoyen –
2. Présentation du rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue.

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président signale avoir reçu 2 questions orales d'un membre du conseil communal. Selon les informations prises avec la tutelle, il informe l'assemblée et le public que ces questions seront abordées après la clôture du conseil communal commun et donc une séance publique au 2ème conseil sera ouverte avant le huis clos prévu.

1. Service citoyen - Rencontre avec la déléguée du service citoyen

XXX, déléguée du service citoyen présente le service citoyen au travers d'un power point. Elle spécifie qu'elle a rencontré le collège communal en date du 05/09/2022. A la suite de cette rencontre, la charte d'adhésion a été signée par le collège communal en date du 07/11/2022.

La commune de Brunehaut peut atteindre maintenant le niveau 2 : faire connaître le service citoyen. L'information vers le citoyen pourrait être développée lors du Job Go, sur le site internet et lors d'une rencontre avec les 18-25 ans lors d'une rencontre en intercommunalité.

Il restera ensuite le niveau 3 pour développer le réseau de partenaires et le niveau 4 pour accueillir un jeune en service citoyen.

2. RAPPORT relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchement d'activités du CPAS et la commune

Mme Nathalie BAUDUIN donne connaissance à l'assemblée de la création du site internet communal en interne par notre informaticien, elle le félicite. La directrice générale met aussi en exergue le travail de relecture fait en équipe par le personnel.

Elle invite ensuite, Mr François ALLARD à présenter son travail.

Mr B. ROBETTE rentre en séance.

Mme Anita ROUSE, Directrice générale du C.P.A.S., présente le rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et apporte les exemples concrets de synergies mises en œuvre



Réunion conjointe Commune- CPAS
du 22 novembre 2023





OBLIGATIONS ANNUELLES

Obligations de procédures

Pour élaborer le rapport annuel sur les synergies, les trois étapes suivantes doivent être respectées:

1. Avis remis par le CODIR commun en sa séance du 30 octobre 2023
2. Avis remis par le comité de concertation du 9 novembre 2023
3. Présenté au conseil conjoint du 22 novembre 2023
4. Approuvé par les conseils respectifs

Le rapport annuel doit être conforme à l' A.G.W du 28 mars 2019 et comprendre:

- Un tableau d'évaluation des synergies existantes;
- Un tableau des synergies programmé;
- Un tableau reprenant les marchés publics attribués individuellement ou en synergies.

Synergies au quotidien



Pourquoi? Pour quel service?

- Amélioration de la qualité du service pour les usagers
- Amélioration de l'efficacité organisationnelle
- Réalisation d'économies d'échelle



- ➔ achats
- ➔ ressources humaines
- ➔ maintenance
- ➔ informatique

Rapprochement des services

Grades légaux : -DG,DF

Service Social :

- Service population
- Service registre national
- Service étrangers
- PCS (CPAS, partenaire obligatoire)
- Service jeunesse (stages, ...)
- Service enseignement



Service administratif :

- Réception et envoi courrier du CPAS par la commune
- Service gestion des biens collaboration bail à ferme, réservation salle pour réunion, logements d'urgences.....
- Service communication : diffusions offres d'emploi, menu des repas à domicile, ...
- Service travaux: modèle de cahier des charges, économie logiciel 3P....



Service ouvriers :

- petits travaux dans le bâtiment administratif du C.P.A.S
- mise à disposition de matériel
- mise à disposition par le CPAS d'articles 60



Moments conviviaux communs:

Ressources humaines

Travail en collaboration avec les directrices générales– directeur financier

Recrutement conjoint Commune– CPAS d'un directeur financier.

Collaboration des DG pour le recrutement du personnel administratif du CPAS et de la commune.



Mutualisation des compétences pour l'établissement des statuts du personnel et règlement de travail : adaptation des statuts du CPAS sur base de ceux arrêtés par la commune.

Concertation lors de modifications de la législation sociale.

Collaboration de la mise en place des chèques repas électroniques.

Préparation COCOBA avec les conseillers en prévention de la Commune plus le conseiller adjoint du CPAS.

Réunions plus régulières du CODIR commun (Directrice Générale Commune – CPAS + Directeur Financier).



Points forts

- Regroupement commune-CPAS dans le même bâtiment
- Directeur financier commun pour la commune et le CPAS
- CODIR (comité de direction commun)
- DPO (délégué à la protection des données) commun
- SIPPT commun (Service interne de prévention et de protection au travail)
- Service informatique de la commune



Synergies réalisées en 2023

- Mise à disposition du taxi social pour la journée des aînés et le salon de la personne handicapée
- Mise à disposition d'articles 60 à la commune
- Commande collective de gasoil de chauffage dans le cadre du P.C.S
- Dispense de formations pour les économies diverses (P.C.S)
- Ateliers remobilisation vers l'emploi (P.C.S)
- Ateliers permis de conduire (P.C.S)
- Marché commun pour les chèques repas



SYNERGIES PROJETEES EN 2024



Marché public commun (téléphonie....) et/ou cadre.

Renforcement de la sécurité informatique et continuité de l'aide de l'informaticien.

Mise à disposition d'articles 60.

Plan de cohésion sociale : suivi des actions plus inventaire des besoins en vue de l'élaboration du futur plan de cohésion sociale.

Collaborations dans le cadre du service interne de prévention et de protection au travail (SIPPT): analyse de risques, plan annuel, ...

Rapport annuel des synergies – 2023

Une synergie entre la commune et le CPAS est une volonté commune et partagée de gérer ou réaliser un service, une action, un projet ou une mission ensemble, ou encore de confier à une des institutions locales la réalisation ou la gestion d'un service, d'une action, d'un projet ou d'une mission en vue d'opérer des économies d'échelle, d'accroître l'efficacité organisationnelle et de viser l'efficience du service public en respect des missions et de l'autonomie de chacun.

La construction de synergies doit se voir comme un moyen et non une fin en soi. Les synergies ne peuvent être efficaces que si le schéma est gagnant pour tous les partenaires. Elles ne peuvent contribuer à déformer le fonctionnement de l'un d'entre eux.

Principes cardinaux pour la construction de synergies entre une commune et un CPAS :

- Les synergies se développent sur base volontaire ;
- Les synergies s'adaptent aux réalités locales ;
- Les synergies naissent d'une volonté commune et partagée. Le conseil de l'action sociale (CAS) a, au même titre que le conseil communal (CC), une responsabilité décisionnelle pour la mise en œuvre des synergies ;
- Les synergies se font en vue d'opérer des économies d'échelles, d'accroître l'efficacité organisationnelle et de viser l'efficience du service public ;
- Les synergies n'entament en aucun cas les missions et l'autonomie de chacun. L'article 2 de la loi organique (LO) consacre le principe de la personnalité juridique propre au CPAS. Communes et CPAS sont deux organisations différentes soumises à des législations spécifiques dont le respect implique leur responsabilité juridique propre.

Les synergies concernent les services de support, services qui « regroupent l'ensemble des prestations internes qui contribuent indirectement à la mission première de l'administration publique et qui sont nécessaires à la réalisation des missions et objectifs »

Soit :

- Le service achats ;
- Le service ressources humaines ;
- Le service maintenance ;
- Le service informatique

Tableau de bord des synergies réalisées et en cours

Synergie ou groupe de synergies	Objectif	Mode opératoire	Administration pilote	Responsable administratif	Réalisation	Résultat attendu	Résultat obtenu
Synergies réalisées							
Regroupement des services administratifs du CPAS et de la commune à Bléharies depuis 2011	Economie d'échelles Satisfaction du citoyen	Coopératif	Commune- CPAS	DG communale et DG CPAS	Synergie totale		Un seul serveur et abonnement publilink. Téléphonie. Eau, électricité, chauffage pris en charge par la commune.
Site Internet commun Page Facebook Bulletin communal	Satisfaction du citoyen Economies d'échelle Mutualisation des ressources	Déléгатif	Commune	D.G. communale	Publication des menus des repas à domicile Publication des offres d'emploi	Informier le citoyen des actions menées par la commune et le CPAS	Synergie de moyens
Directeur financier commun depuis 01/1995.	Economie d'échelles Recrutement conjoint DF. Mutualisation des ressources	Coopératif	Commune - C.P.A.S.	DG communale et DG de C.P.A.S.	Synergie totale		

Service interne commun pour la prévention et la protection au travail	Economie d'échelles Mutualisation des ressources	Coopératif	Commune-CPAS	DG communale et DG CPAS	Synergie totale		Réunion des 2 conseillers en prévention de la commune et du conseiller adjoint du CPAS en vue de la préparation du Cocoba. Rédaction du plan d'action annuel
DPO commun	Economie d'échelles Mutualisation des ressources	Coopératif	Commune -CPAS	DG communale et DG CPAS	Synergie totale mise à disposition gratuite au CPAS du DPO 4 H/sem	Se conformer au RGPD Remplir les exigences de la BCSS : questionnaire sur les normes minimales de sécurité rempli par le DPO et son adjoint, responsable informatique.	Synergie de moyens

					Mise à disposition du taxi social pour la journée des aînés et le salon de la personne handicapée.		
Intendance technique et manuelle	Economies d'échelle Mutualisation des ressources	Déléгатif	Commune	DG communale	Maintenance des bâtiments administratifs du CPAS.		
Marchés publics	Mutualisation ressources humaines et matérielles	Coopératif	Commune- CPAS	DG communaux et DG CPAS	Aide administrative du service travaux pour les marchés publics via le logiciel 3 P Marché conjoint pour les chèques repas électroniques.		
Mise à disposition d'articles 60 à la commune	Politique de réinsertion socio-professionnelle économies d'échelle	Déléгатif	CPAS	DG CPAS	3 articles 60 mis à disposition de la commune en 2023.		
Ressources humaines	Mutualisation des ressources	Coopératif	Commune - C.P.A.S.	DG communale et DG de C.P.A.S.	Echange des compétences en matière de législation sociale. Mutualisation des compétences pour l'établissement des statuts et règlements de travail.		

				<p>Recrutement conjoint d'un directeur financier.</p> <p>Préparation COCOBA avec les conseillers en prévention de la commune plus le conseiller adjoint du CPAS et rédaction du plan annuel d'actions</p> <p>Réunions plus régulières du CODIR Commun (Directrices Générales</p>		
				<p>Commune-CPAS + directeur financier)</p> <p>Collaboration dans le cadre du PIPS</p> <p>Cession de subventions APE à la commune</p> <p>Fonds de pension commun.</p>		

2.

Tableau de programmation annuelle des synergies projetées en 2024

Synergie ou groupe de synergies	Objectif	Mode opératoire	Administration pilote	Responsable administratif	Moyens humains, financiers et logistiques dégagés	Résultat attendu	Délai
Synergies projetées							
Mise à disposition d'« Articles 60 »	Réinsertion socio-professionnelle	Déléгатif	C.P.A.S.	D.G. C.P.A.S.	Mise à disposition gratuite	Formation et réinsertion des bénéficiaires du CPAS	Temps nécessaire pour obtenir le droit aux allocations de chômage
Plan de cohésion sociale 2020-2024	Mutualiser notre action	Coopératif	Commune	D.G. Commune	Contribution communale : min 25% de la subvention du PCS. Prise en charge par le PCS des modules de remobilisation vers l'emploi. Mise en œuvre des actions par le personnel administratif des deux entités.	Réduire les inégalités sociales et favoriser la réinsertion. Mettre en œuvre les actions décidées	Durée du plan de cohésion sociale

					Suivi des actions plus inventaire des besoins en vue de l'élaboration du futur plan de cohésion sociale		
					Réduire la fracture numérique par la formation des aînés et des jeunes (maison des médias et P.C.S)		
Service informatique commun	Economie d'échelles. Administrateur domaine commun	Coopératif	Commune- CPAS	D.G communale DG CPAS	<p>Limiter les prestations de tiers.</p> <p>Renforcement de l'aide logistique de l'informaticien de la commune.</p>		
Marchés publics communs et/ou cadre.	Economie d'échelles	Coopératif	Commune-CPAS	DG communale et DG CPAS	<p>Mutualisation des ressources humaines.</p> <p>Recourir à l'accord cadre prévu à l'article 2,35° de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.</p> <p>Marché public conjoint audit assurances + marché assurances automobiles.</p>	Réduire les coûts et gains de temps dans les procédures.	2024

3.

Grille de synthèse déterminant un niveau global de rassemblement des services de support

MATRICE DE COOPERATION – NIVEAU ANNEE 2023

Description

La matrice de coopération est un outil méthodologique d'autogestion permettant d'évaluer à la fois la progression et le résultat de la synergisation des services/prestations de support. Elle est un outil d'évaluation permettant aux pouvoirs locaux d'évaluer, de manière simple et autonome, le niveau atteint et la marge de progression possible en lien avec les objectifs fixés initialement. Cette matrice de coopération est présentée annuellement en séance commune du Conseil communal et du CPAS et fait partie intégrante du rapport annuel des synergies.

La matrice de coopération est construite sur base du concept de maturité organisationnelle. Des comportements de références sont gradués en 5 niveaux à l'intérieur de plusieurs domaines. Le niveau 0 est à considérer comme inexistant au regard de l'objectif qui est fixé, à savoir la synergisation. Plus les comportements réels se situent à un niveau élevé, plus la synergisation sera considérée comme « mature, c'est-à-dire capable de maîtriser sa gestion coopérative.

		Environnement de contrôle				
		Fonctionnement	Management	Compétences et formation du personnel	Formalisation	Ressources et outils de gestion
degré de synergisation	5	Description des caractéristiques d'une organisation coopérante dans sa composante « fonctionnement »	Plus coopérant			
	4	Maîtrisé				
	3	Efficace				
	2	Opérationnel				
	1	Initial	Moins coopérant			
	0	Niveau inexistant de synergisation				

L'environnement de contrôle est composé de 5 registres de comportements :

- Le fonctionnement ;
- Le management ;
- Les compétences et la formation de personnel ;
- La formalisation ;
- Les ressources et outils de gestion.

Enfin, les niveaux de synergies sont définis comme suit :

Niveau	Dénomination	Description
5	Optimisé	Tous les éléments importants du domaine concerné sont évalués et optimisés pour atteindre le niveau des meilleures pratiques. L'organisation maîtrise bien les éléments de la synergisation. A ce stade, il s'agit d'une synergisation optimisée entre les deux administrations
4	Maîtrisé	Le service maîtrise suffisamment les éléments du domaine concerné. Les synergies entre les deux administrations sont maîtrisées. Les services sont rassemblés en une seule structure cogérée. Sur base conventionnelle, l'autorité institutionnelle peut être totalement confiée à l'une des entités (fusion de service) ou être partagée sur le mode du consensus (rassemblement de services). Les fonctions et tâches sont réparties en fonction des compétences partagées. Les outils sont mis en commun et le personnel des deux structures forme une seule entité administrative par unification ou rassemblement
3	Efficace	L'organisation adopte une approche structurée vis-à-vis des différents éléments de la synergisation. Celle-ci est efficace. Les services fonctionnent sur base d'une synergisation formalisée. Il existe une volonté délibérée d'adoption des mêmes règles de fonctionnement, d'utilisation des mêmes méthodes et outils de travail. Les processus sont semblables. Les structures formalisent des délégations mutuelles de fonctions.
2	Opérationnel	Pour certaines composantes, on commence une approche structurée et la mise en place des structures nécessaires à la synergisation. Celle-ci devient opérationnelle. Les services fonctionnent sur un mode de partage. Une volonté de collaboration est délibérée et officialisée. Les méthodes et standards de travail sont partagés et formalisés. Elles partagent certains outils de gestion. Une délégation de tâches est possible. Chaque entité conserve son indépendance décisionnelle.

1	Initial	<p>Les administrations sont conscientes que la synergisation doit-être entamée. L'approche repose encore sur des bases individuelles, non structurées et non conséquentes. La synergisation est à son niveau initial.</p> <p>Les services fonctionnent de manière isolée, ouverte à la collaboration. Il existe un consensus informel entre les institutions ouvrant un espace possible de collaborations ponctuelles. Il n'y a pas de partage formalisé de méthodes de travail ni de standards de travail. La collaboration se construit autour d'échanges informels.</p>
0	Inexistant	<p>Les services fonctionnent de manière totalement indépendante. Aucune synergisation n'est définie préalablement. Il n'y a pas de partage des méthodes de travail formalisées ni aucun standard de travail commun. Quelques collaborations aléatoires spontanées non structurées ni contrôlées existent mais sans volonté ferme de la promouvoir</p>

Il s'agit de paliers qui permettent d'évaluer la progression dans la synergisation d'une part et de fixer un niveau acquis à un moment donné d'autre part.

Le niveau atteint est fixé par les autorités de manière libre et responsable sur base du principe de confiance.

De manière conceptuelle, l'organisation (le service synergisé) peut très bien fonctionner en répondant au niveau 3 (efficace). Ce niveau est donc le standard à atteindre pour que Commune et CPAS répondent à l'objectif de synergisation minimum souhaité. Les niveaux 4 et 5 sont des niveaux à valeur ajoutée. Le niveau 5 est entre autres réservé à des services qui ont un fonctionnement parfait, une maîtrise totale des budgets, qui sont source de plus-values dans les divers domaines traités.

	Service achats	Service ressources humaines	Service maintenance	Service informatique	TOTAL
Fonctionnement	3	3	4	5	15/20
Management	3	3	3	5	14/20
Compétences et formation du personnel	3	3	3	5	14/20
Formalisation	3	3	3	4	13/20
Ressources et gestion budgétaire	3	3	4	5	15/20
TOTAL	15/25	15/25	17/25	24/25	

4. Tableaux des marchés publics

Marchés attribués séparément par la commune au cours de l'année précédente (2022).

Crédit(s)	Description	Estimation	Total attribution	Entreprise
76402/72360:20170014	Construction d'une extension du hall des sports à Bléharies	€ 1.719.566,40	€ 2.263.738,65	WILLY NAESSENS INDUSTRIEBOUW NV
762/12412	location de bâtiments préfabriqués pour les associations de Laplaigne	€ 39.276,60	€ 29.471,63	DE MEEUW NV
421/735-60-20220005	Coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles - Travaux d'entretien de voiries	€ 726,00	€ 484,00	IN-PLANO SPRL
835/741-98-20210020	Achat de vidéo-parlophones - Crèche Les Petites Etoiles	€ 1.093,84	€ 4.443,12	O'Secur
72202/12412	Location de bâtiment préfabriqué pour l'école de Rongy	€ 6.148,00	€ 11.849,27	DE MEEUW NV
722/741-98-20220013	Achat Fontaines à eau pour les écoles	€ 9.909,90	€ 6.849,81	SIP-WELL NV
722/724-60-20220012	Remplacement d'un exutoire de fumée à l'école d'Hollain	€ 3.121,16	€ 2.706,77	CBM Menuiserie
76306/12402	Location de chalets pour Les Féeries de Noël	€ 6.122,60	€ 5.324,00	Chalets de Noël
722/724-60-20220012	Contrôle électrique des écoles	€ 3.267,00	€ 1.945,61	B.T.V. VZW
421/744-51-20220008	Achat de machines électriques pour le service ouvrier	€ 3.230,70	€ 2.816,88	Ets Bridou Sprl

722/724-60-20220012	Achat de dalles caoutchouc	€ 16.577,00	€ 16.940,00	FunExt sprl
722/724-60-20220012	Fourniture et pose d'adoucisseurs d'eau dans les écoles	€ 19.602,00	€ 21.794,88	Nico chauffage
762/74398	Achat d'une remorque plateau pour le service ouvrier	€ 16.940,00	€ 16.819,00	EMMANUEL DUTRIEUX SPRL
124/741-98-20220024	Fournitures de mobilier pour les salles de l'entité	€ 10.877,90	€ 10.959,70	LEPAGE MOBILIERS SPRL
104/12506	Entretien et dépannage des groupes de ventilation des bâtiments communaux et des écoles	€ 6.987,75	€ 7.834,63	THERSA SA
790/12506	Entretiens des chaudières des fabriques d'église de la commune de Brunehaut	€ 2.952,40	€ 2.916,10	BOOGAERTS SPRL
423/741-52-20220026	Fourniture de signalisation - Rénovation de chicanes 2022	€ 4.743,20	€ 4.988,06	PONCELET SIGNALISATION SA
722/724-60-20220012	Traitement contre l'humidité pour les écoles de Lesdain et Bléharies	€ 9.222,00	€ 9.305,92	HUMIVA SPRL
766/744-51-20220014	achat d'un véhicule agricole pour le service ouvrier	€ 36.300,00	€ 31.460,00	EMMANUEL DUTRIEUX SPRL
766/725-62-20220032	Elagage et taille d'arbres de la Commune 2022	€ 5.445,00	€ 4.961,00	Ed Green
12402/723-60-20210030	Fourniture de bois et parquets pour la maison de village de Velvain	€ 3.998,57	€ 3.889,22	Dapsens Soyer sa
42102/731-60-20220002	fourniture de matériaux pour la réfection de trottoirs	€ 35.454,21	€ 32.803,05	GOBERT MATERIAUX SA
42104/731-60-20220010	Convention à passer avec un auteur de projet pour la réalisation de voies douces dans le cadre du PIMACI	€ 30.250,00	€ 25.000,00	Hainaut Ingénierie Technique
124/12201	marché de service relatif à une expertise de géomètre en divers points de la Commune	€ 3.872,00	€ 3.872,00	Baudru Gérard
722/12402	Achat de manuels scolaires pour les écoles primaires communales de Brunehaut 2022/2023	€ 10.999,99	€ 10.999,99	Quartier Latin
722/741-98-20220013	Achat de mobilier scolaire pour la cour de l'école de Wez	€ 4.900,00	€ 4.612,06	Wesco

104/12348	Impression des bulletins communaux 2022 - 2023	€ 6.050,00	€ 2.444,20	Samoni Services Sprl
722/741-98-20220013	Achat de mobilier pour le réfectoire de l'école de Bléharies	€ 5.136,45	€ 3.957,79	BURO SHOP SPRL
104/723-60-20220003	Remplacement du monte escalier de la maison des associations de Bléharies	€ 12.100,00	€ 12.826,00	COOPMAN ORONA NV
124/12506	Pose d'un compteur électrique pour les modules préfabriqués de Laplaigne	€ 4.017,44	€ 4.017,44	ORES ASSETS
722/741-98-20220013	Achat de mobilier scolaire pour le groupe de la Pierre	€ 925,65	€ 709,22	Alvan
104/12502	Remplacement de brides de chaudière pour le bâtiment de l'administration communale	€ 1.815,00	€ 1.702,49	THERSA SA
421/735-60-20220005	Marquages routiers 2022 - pose de bandes de peinture blanche aux diverses rues de la commune	€ 40.284,32	€ 31.803,77	Herphelin
722/724-60-20220012	Achat d'un chalet pour l'école de Wez	€ 2.420,00	€ 2.123,33	Dapsens Soyer sa
766/12406	abattage et entretien d'arbres dans le parc communal de Bléharies	€ 7.000,00	€ 6.606,60	Ed Green
722/724-60-20220012	travaux de menuiseries dans les écoles de Bléharies et Laplaigne	€ 6.050,00	€ 5.780,17	MHP
104/12348	Impression des bulletins communaux - Octobre 2022	€ 2.420,00	€ 1.458,05	COLOR COPY PRINT SPRL
124/724-60-20220033	Travaux de rénovation de ferronneries du Monument aux Morts de Hollain	€ 1.452,00	€ 1.420,06	La Forge
790/724-60-20220016	Remplacement de machines de volées à l'église de Guignies	€ 7.260,00	€ 6.292,00	Michiels
42106/731-60-20220034	Convention à passer avec un auteur de projet en vue de la requalification du Marais d'Espain	€ 19.999,99		atka architectures
421/735-60-20220005	Criblage et transport de terres d'excavation	€ 13.310,00	€ 17.545,00	Pierre Petit
790/724-60-20220016	Entretien des chéneaux des églises de la commune	€ 33.880,00	€ 16.495,68	MARQUETTE Gontran
790/724-60-20220016	Remplacement du tapis de l'église de Laplaigne	€ 12.100,00	€ 11.066,54	FAREVE SPRL

12402/723-60-20210030	Fourniture de pièces détachées pour les sanitaires de la maison de village de Velvain	€ 968,00	€ 789,44	FACQ SA
12402/723-60-20210030	Fourniture et pose d'un garde corps pour la maison de village de Velvain	€ 3.630,00	€ 3.445,92	La Forge
421/724-60-20220028	Entretien des portes sectionnelles pour le dépôt communal	€ 12.100,00	€ 13.000,00	HORMANN BELGIUM NV
879/721-60-20220030	Achat d arbres « grands sujet » pour le parc communal de Bléharies	€ 4.840,00	€ 1.951,40	Drappier
790/724-60-20220016	Démontage de la cheminée de l'église de Wez	€ 7.260,00	€ 4.052,29	Fichelle
878/725-60-20220021	Fourniture de columbarii	€ 16.335,00	€ 17.513,54	Concrete Diversity Sprl
42327/741-52-20220009	Budget participatif - Achat d'équipement sportif extérieur	€ 4.840,00	€ 4.853,67	Idema Sport
42327/741-52-20220009	Budget participatif - Aménagement de la plaine de jeu de Bléharies	€ 5.000,00	€ 5.528,49	Europlay SA
835/741-51-20220018	Achat de mobilier de crèche	€ 2.850,00	€ 2.999,02	Wesco
42103/731-60-20200019	Désignation d'un prestataire de service pour la réalisation de prélèvements et d'essais dans le cadre de travaux de voirie	€ 6.050,00	€ 10.298,31	Labotour
722/741-98-20220013	achat d'armoires et de tableaux pour le groupe de l'Orée du Bois	€ 1.600,00	€ 1.696,06	Alvan
104/12348	Impression des bulletins communaux - Janvier 2023	€ 1.210,00	€ 1.458,05	COLOR COPY PRINT SPRL
42327/741-52-20220009	Budget participatif -Expertise de géomètre pour le sentier 23 et le chemin 10 à Guignies	€ 605,00	€ 1.149,50	Baudru Gérard
050/11701	Assurance d'accidents de travail et corporels pour l'année 2023	€ 30.000,00	€ 28.932,86	Ethias
42327/741-52-20220009	Budget participatif - construction d'une tour à hirondelles	€ 3.630,00	€ 2.855,60	MHP
42102/731-60-20220002	Achat de potelets routiers pour l'année 2022	€ 6.158,90	€ 5.829,66	PONCELET SIGNALISATION SA
421/735-60-20220005	Fourniture et pose de marquages B17 thermoplastiques	€ 3.630,00	€ 2.294,16	Herphelin
766/744-51-20220014	Achat d'un souffleur pour la faucheuse sur tracteur	€ 6.500,00	€ 6.539,99	EMMANUEL DUTRIEUX SPRL

879/721-60-20220030	Fourniture de mobilier urbain pour le parc communal de Bléharies	€ 6.050,00	€ 5.225,99	Déclic société
879/721-60-20220030	Biodiversité - Achat de saules et de haies	€ 2.420,00	€ 1.885,43	La ferme fleurie
050/12708	Assurance véhicules pour l'année 2023	€ 20.000,00	€ 3.422,00	Ethias
050/12508	Assurance incendie pour l'année 2023	€ 25.000,00	€ 19.471,69	Ethias
124/724-60-20220033	Nettoyage du monument aux morts - Place Verte d'Hollain	€ 5.989,50	€ 4.421,00	Net Tombe

Marchés publics attribués séparément par le C.P.A.S. au cours de l'année 2022 et 2023

Type de procédure	Crédit(s)	Description	Estimation	Total attribution	Entreprise
Marché de faible montant	104/7419 8	Achat de mobilier divers	€ 1.500,00	€ 1.072,04	Schaeffer Shop + Otto Office

Marché public passé via convention S.P.W/Province du Hainaut.

- Carburant ;
- Achat de matériel informatique.

- Marché public attribué de manière conjointe par la commune et le C.P.A.S. au cours de l'année 2022

- Marché de service relatif à l'émission et à la gestion de chèques repas pour le personnel communal et le personnel du CPAS.

- Marchés publics attribués séparément par la commune et le C.P.A.S. et pouvant faire à l'avenir l'objet de marchés publics conjoints

Fait en séance date que dessus,

Pour la Commune,

La Directrice générale,
Nathalie Bauduin

Le Président,
Pierre Wacquier

Pour le CPAS,

La Directrice générale,
Anita Rousé

Le Président,
Marc Houzé